

Département de Loir-et-Cher
 Arrondissement de Romorantin-Lanthenay
 Commune de SEIGY



**EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

En exercice : 15
 Présents : 13
 Vote pour : 13
 Vote contre : 0
 Abstention : 0

Date de la convocation :

10 juin 2021

Séance du 17 Juin 2021

L'an deux mil vingt et un, le dix-sept juin, à 18 heures 15 minutes, le conseil municipal, régulièrement convoqué le 10 juin 2021 s'est réuni, à la salle polyvalente exceptionnellement (cause crise sanitaire COVID 19), en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Françoise PLAT, Maire. La convocation a été affichée le 10 juin 2021.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Françoise PLAT - Guy DUCHOSSOIS - Yvette MASSET - Jean-Luc ESNAULT - Florence FOUSSIER - Annik MOREL - Patrick MOREL - Pedro BÄCHLER - Sylvain DECOURS - Bruno MAZIOU - Pascal BRAULT - Benoit DEFFIE - Claude DUVOUX

Étaient absentes excusées : Jocelyne DELLA PUPPA - Evelyne CAIL

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121 - 7 du Code général des collectivités territoriales.

Françoise PLAT, Maire, fait l'appel, le quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer.

Madame Florence FOUSSIER est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

<u>N° 55/2021</u>	Objet : Approbation de la Décision Modificative budgétaire N° 2	7. FINANCES LOCALES 7.1 DECISIONS BUDGETAIRE
--------------------------	--	---

Vu le vote du budget primitif en date du 8 Avril 2021,
 Vu la décision budgétaire modificative N°1 du 20 Mai 2021,
 Vu les devis envisagés pour de l'enrochement Rue de la Graine de Beurre et Rue des Cordeaux,

Madame la Maire explique et propose aux conseillers municipaux de procéder aux modifications de crédits nécessaires, mentionnées ci-dessous.

Imputations	Avant DM n° 2	DM n°2	Après DM n° 2
21538 - Autres réseaux	12 400,00 €	+ 6 000,00 €	18 400,00 €
020 - dépenses imprévues	20 000,00 €	- 6 000,00 €	14 000,00 €

Avant la DM n° 2 :**Total Fonctionnement : (équilibré) 960 282,00 €****Total Investissement : (équilibré) 987 596,00 €****Après la DM n°2 :****Total Fonctionnement : (équilibré) 960 282,00 €****Total Investissement : (équilibré) 987 596,00 €**Il est proposé au conseil municipal d'**APPROUVER** la décision modificative budgétaire n°2.**Décision**

Les votes se répartissent ainsi :

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 13

Vote pour : 13

Vote contre : 0

Abstentions : 0

Le conseil municipal **APPROUVE à l'unanimité** la décision modificative budgétaire n°2.

Imputations	Avant DM n° 2	DM n°2	Après DM n° 2
21538 - Autres réseaux	12 400,00 €	+ 6 000,00 €	18 400,00 €
020 - dépenses imprévues	20 000,00 €	- 6 000,00 €	14 000,00 €

Avant la DM n° 2 :**Total Fonctionnement : (équilibré) 960 282,00 €****Total Investissement : (équilibré) 987 596,00 €****Après la DM n°2 :****Total Fonctionnement : (équilibré) 960 282,00 €****Total Investissement : (équilibré) 987 596,00 €**

La Maire

Françoise PLAT

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le 22/06/2021 et de la publication le 22/06/2021.



La Maire,

Françoise PLAT